

lations malades. Dans l'ensemble l'état de la santé publique est bon. LA MISSION MEDICO-SOCIALE que le Ministère des Anciens Combattants a envoyée dans la Régence durant l'année 1946 n'a relevé qu'un très faible pourcentage de maladies pulmonaires.

## IV. — ÉPHÉMÉRIDES

### I. — EVENEMENTS

4 novembre : Fêtes de l'Aïd el Kebir.

8 novembre : Anniversaire du débarquement des Alliés en Afrique du Nord.

15-17 novembre : Visite du Général Leclerc.

23 novembre : Séance inaugurale de la 23<sup>ème</sup> session du Grand Conseil.

### II. — LEGISLATION

J.O.T. 1<sup>er</sup> novembre. — Arrêté du Résident Général de France à Tunis du 14 octobre 1946, relatif à la domiciliation des consommateurs en boulangerie.

J.O.T. 5 novembre. — Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 24 octobre 1946 relatif à la circulation des véhicules automobiles affectés à des transports privés de personnes.

J.O.T. 8 novembre. — Arrêté du Résident Général de France à Tunis du 31 octobre 1946 réglementant l'emploi des vins de production locale.

J.O.T. 12 novembre. — Décret du 8 novembre 1946 portant convocation du Grand Conseil de la Tunisie.

J.O.T. 15 novembre. — Arrêté du Directeur de l'Economie Générale du 29 octobre 1946 fixant le prix des farines spéciales pour enfants, extraites à 75 % et des semoules de blés durs de consommation extraites à 85 %.

J.O.T. 19 novembre. — Arrêté du Directeur des Finances du 28 octobre 1946 relatif à la culture du takrouiri en 1947.

J.O.T. 19 novembre. — Arrêté du Chef du Service des Monopoles du 13 novembre 1946 relatif à la nomenclature des produits monopolisés.

J.O.T. 19 novembre. — Décret du 14 novembre 1946 relatif aux aliénations de véhicules automobiles acquis au bénéfice d'une priorité d'achat.

J.O.T. 20 novembre. — Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 20 novembre 1946, portant règlement intérieur du Grand Conseil de la Tunisie.

Sous l'énergique impulsion de S. E. Si M'Zali, Ministre des Affaires Sociales, le développement de l'œuvre médicale dans la Régence se poursuit dans l'enthousiasme sans lequel rien de grand ne se fait sur la terre d'Afrique.

J.O.T. 22 novembre. — Arrêtés du Directeur des Travaux Publics des 28 septembre, 1<sup>er</sup> octobre et 18 octobre 1946 autorisant des services de transport en commun.

J.O.T. 22 novembre. — Arrêté du Résident Général de France à Tunis du 21 novembre 1946 réglementant la vente et la circulation des olives de la campagne oléicole 1946-1947.

J.O.T. 22 novembre. — Arrêté du Directeur de l'Economie Générale et du Directeur des Finances du 17 octobre 1946 modifiant et complétant l'arrêté du 23 septembre 1946 relatif à l'attribution d'une prime de prompt livraison aux blés tendres et durs de la récolte 1946.

J.O.T. 22 novembre. — Arrêté du Directeur de l'Economie Générale et du Directeur des Finances du 5 novembre 1946 fixant le taux de redevances compensatrices sur les stocks de blés tendres et orges, avoines, farines, semoules, pâtes et son, détenus le 22 août 1946.

J.O.T. 22 novembre. — Arrêté du Directeur de l'Economie Générale et du Directeur des Finances du 5 novembre 1946 fixant le taux de la redevance compensatrice et celui de la ristourne sur les farines spéciales extraites à 75 %.

J.O.T. 26 novembre. — Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 21 novembre 1946 complétant l'arrêté du 14 août 1946 fixant les modalités d'application du décret du 2 mai 1946 relatif à l'attribution de prêt du Crédit Mutuel Agricole, Commercial et Artisanal aux prisonniers de guerre, aux déportés et aux anciens combattants.

### III. — PRESSE

*Ariane.* — Voyage en Tunisie avec la mission Finlandaise (Presse) 6 novembre.

*Amar.* — Nouveau régime des baux commerciaux (Petit Matin) 15 novembre.

*Auboire.* — Oui de l'eau, mais comment ? (Tunis Socialiste) 6 novembre.

*Cohen-Hadria.* — Hydraulique, aménagement de la vallée de la Medjerda (Presse) 2 novembre.

*Cohen-Hadria.* — Où en sommes-nous du déminage en Tunisie ? (Presse) 3 novembre.  
*C.* — Question du vin (Presse) 10 novembre.  
*L. C.* — Le problème de l'huile doit être résolu (Tunis Socialiste) 23 novembre.  
*Dacus.* — Campagne oléicole (Tunisie Française) 23 novembre.  
*G. Garreau.* — L'esprit de système a désorganisé notre économie (Presse) 4-5 novembre.  
*Grillet.* — Révision des bilans en Tunisie (Presse) 15 novembre.  
*Paradou.* — Course aux prix, course au zéro (Presse) 1<sup>er</sup> novembre.  
*Paradoù.* — Question des huiles d'olive (Presse) 8 novembre.  
*Paradou.* — Situation alfatière en Tunisie (Presse) 20 novembre.

*Perriquet.* — Paysanat et Khamessat (Tunisie Française) 26 novembre.  
*Reynal.* — Pêche en Tunisie (Presse) 22 novembre.  
*Sitbon.* — Conséquences du défaut de comptabilité (Tunis Soir) 17 novembre.  
*Scemama.* — Kasserine comme modèle du Paysanat (Tunis Soir) 17 novembre.  
*Scemama.* — A propos de l'impôt sur les traitements (Tunis Socialiste) 16 novembre.  
*Scemama.* — Réforme de la fonction publique en Tunisie (Tunis Socialiste) 26 novembre.  
 « *Tunisie Française* ». — Protection des récoltes d'olives contre les étourneaux (19 novembre).  
 Le Rééquipement de la Tunisie est en bonne voie (15 novembre).

## V. — EXPOSITION DE L'ARTISANAT TUNISIEN A QUÉBEC

Du 20 au 24 octobre s'est tenue à Québec une exposition de produits tunisiens. Le public a pu admirer des tapis de laine, de la céramique, des objets d'argent ciselé, des dentelles et de la sparterie. L'Union Syndicale Coopérative de l'artisanat Tunisien avait envoyé ses produits qui ont été appréciés comme de véritables œuvres d'art. Cette exposition doit marquer le début d'une période d'échanges entre le Canada et la Tunisie.

M. Jean A. Mestrallet, Directeur de la Délégation Economique Tunisienne en Amérique du Nord, a donné devant les élèves de l'École Supérieure de Commerce de Québec, un aperçu de la situation économique depuis la fin de la guerre.

(D'après « *Le Soleil* » Québec 19 octobre — « *L'Action Catholique* » Québec le 19 octobre et « *L'Événement Journal* » Québec 19 octobre.

### SOCIÉTÉ TUNISIENNE LAFARGE

10, Rue de Hollande, 10  
TUNIS

\*\*\*

:: :: TOUS MATERIAUX :: ::  
ET BOIS DE CONSTRUCTION

PRODUITS : Anti-Cryptogamiques  
Anti-Carie des Céréales  
PRODUITS METALLURGIQUES

AGENT EXCLUSIF :

Produits « EVERITE » (Amiante-Ciment)  
Le « KIESELGUHR » (Amélioration du Béton)  
Procédés « CARBOCHLORE »  
Assainissement et Traitement des Eaux  
de toutes origines

AGENCES :

AGENCES : Bizerte — Ferryville — Béja — Grombalia  
Souk El Arba — Souk El Khemis — Le Kef — Zarzouna

ATELIER SPECIAL

DE RECTIFICATION ET DE CHENISAGE

\*\*\*

# RECTIF

S.A.R.L. au Capital de 1.000.000 de Francs

\*\*\*

10, Rue Arago  
TUNIS